

UNIQUEMENT POUR VOTRE RÉFÉRENCE :

Produit acheté le \_\_\_\_\_ Date d'installation \_\_\_\_\_

Couvreur \_\_\_\_\_ No. de tél. du couvreur \_\_\_\_\_

**Cette garantie, qui s'applique aux bardeaux posés depuis le 1er janvier 2007, remplace la garantie écrite émise antérieurement par CertainTeed codifiée No. 20-20-1954.**

CETTE GARANTIE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES VERBALES OU ÉCRITES, RESPONSABILITÉS OU OBLIGATIONS DE CERTAINTEED. LES LOIS PROVINCIALES APPLICABLES DÉTERMINERONT LA PÉRIODE DE TEMPS SUIVANT LA VENTE PENDANT LAQUELLE UN PROPRIÉTAIRE-CONSOMMATEUR PEUT SE PRÉVALOIR DE RECOURS EN VERTU DE LA GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. CERTAINTEED NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, Y COMPRIS DE DOMMAGES À UN IMMEUBLE, À SON CONTENU OU AUX PERSONNES QUI S'Y TROUVENT, SUITE À UNE VIOLATION DE CETTE GARANTIE. AUCUN REPRÉSENTANT SUR LE TERRAIN, DISTRIBUTEUR OU CONCESSIONNAIRE DE CERTAINTEED N'EST AUTORISÉ À MODIFIER LA PRÉSENTE GARANTIE. ÉTANT DONNÉ QUE DANS CERTAINS TERRITOIRES, L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS N'EST PAS AUTORISÉE, CES RESTRICTIONS NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT APPLICABLES À VOUS.

**La présente garantie vous confère des droits juridiques précis. Il se peut que vous disposiez également d'autres droits, qui peuvent varier d'un territoire à l'autre.**

#### USINES DE REVÊTEMENTS DE TOITURES ET BUREAUX DE VENTE RÉGIONAUX

Les produits de revêtement de toiture CertainTeed sont vendus par le Roofing Products Group de CertainTeed Corporation dans huit régions commerciales. Ils sont fabriqués dans onze usines spécialisées en matériaux de toitures résidentielles et deux spécialisées en matériaux de toitures commerciales.



Depuis le début des années 1900, la société CertainTeed a été une grande innovatrice dans le domaine des matériaux de construction et aujourd'hui c'est un fabricant de pointe dans ce domaine comprenant notamment des matériaux de toitures résidentielles et commerciales, bardages en vinyle et en fibro-ciment, fenêtres en vinyle, terrasses et balustrades en matériau composite, isolation thermique en fibre de verre, clôture en vinyle et produits de canalisation. Le siège de la société se trouve à Valley Forge, dans l'État de la Pennsylvanie et emploie plus de 7 000 salariés dans près de 50 installations de fabrication réparties dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Poursuivant son engagement centenaire de « Quality made certain. Satisfaction guaranteed » (Qualité certaine et satisfaction garantie), CertainTeed demeure l'un des noms inspirant le plus de confiance dans l'industrie. Davantage d'informations sont disponibles sur le site Web à l'adresse [www.certainteed.com](http://www.certainteed.com).

Ce document est aussi disponible en anglais et en espagnol. Appelez le 1-800-782-8777. (Remarque : les standardistes ne parlent qu'anglais.)

This document is available in English. Call 1-800-782-8777.

Se puede obtener este documento en español. Favor de llamar 1-800-782-8777. (Los operadores no hablan español.)

#### RENSEIGNEZ-VOUS AU SUJET DE NOS AUTRES PRODUITS ET SYSTÈMES CERTAINTEED :

**EXTÉRIEUR :** TOITURES • BARDAGES • FENÊTRES CLÔTURES • TERRASSES  
BALUSTRADES • MENUISERIE PRÉFABRIQUÉE • FONDATIONS • TUYAUTERIES

**INTÉRIEUR :** ISOLATION THERMIQUE • MURS • PLAFONDS

CertainTeed Corporation  
P.O. Box 860  
Valley Forge, PA 19482

Professionnels : 800-233-8990  
Consommateurs : 800-782-8777  
[www.certainteed.com](http://www.certainteed.com)

**CertainTeed** 

20-20-1984 ©12/06 CertainTeed Corporation, Imprimé aux É.-U.A.

# CertainTeed Garantie limitée 2007

## Bardeaux d'asphalte



**CertainTeed**   
Quality made certain. Satisfaction guaranteed.™

## FÉLICITATIONS!

... et merci pour votre achat récent de l'un des meilleurs produits de la gamme de revêtements de toiture CertainTeed Roofing Collection™. Depuis 1904, CertainTeed fabrique des produits de revêtement de toiture de qualité destinés à fournir une protection durable et esthétique aux maisons, quels que soient leur style, leur taille et leur âge. Cela fait 100 ans que le fondement même de notre nom, à savoir :

« Quality made certain. Satisfaction guaranteed » (Qualité certaine et satisfaction garantie) reflète la continuité de notre philosophie.

Votre garantie de toiture CertainTeed décrit en détail la manière dont CertainTeed assure le soutien de ses produits avec la meilleure protection de garantie disponible. Il est important que vous lisiez dans cette brochure, la section de la garantie intitulée « Célébration d'un siècle de construction en Amérique ». Cette garantie fournit une liste des produits de type bardeaux asphaltés couverts et pour quelle durée. Prenez le temps de comprendre comment CertainTeed protège votre achat en répondant de ses produits.



Celebrating a Century of Building America

## PROTECTION SURESTART™

Du fait que les produits de revêtement de toiture sont fabriqués conformément aux plus hautes normes en matière de qualité, c'est avec confiance que nous ajoutons l'assurance supplémentaire de protection SureStart™ à tous les bardeaux CertainTeed. SureStart fournit la plus haute protection que vous puissiez obtenir pour ces premières années vitales après l'installation de votre nouvelle toiture.

En d'autres termes, en cas de découverte de défaut de fabrication pendant la période de garantie SureStart, CertainTeed assure le remboursement à 100 % du coût des bardeaux et de la main d'œuvre nécessaire à la réparation des bardeaux défectueux ou à l'application de nouveaux bardeaux en remplacement de ceux qui sont défectueux (à l'exception des coûts d'arrachage, de travail des métaux et de mise au rebut). La protection SureStart n'est pas calculée au prorata ni réduite autrement au cours du temps.

*La protection SureStart ne s'étend pas aux bardeaux posés sur des systèmes de panneaux de sous-toiture non ventilés ou inadéquatement aérés, exception faite des stipulations de la page 6.*

## TRANSFÉRABILITÉ

La garantie des bardeaux CertainTeed est transférable par le propriétaire-consommateur initial de la propriété au premier propriétaire lui succédant. Lors du transfert de la garantie pendant la période de protection des produits SureStart, la durée de garantie restante pour le nouveau propriétaire est la même qu'elle aurait été pour l'ancien propriétaire, excepté pour les produits garantis à vie pour lesquels la durée de la garantie est de 50 ans à compter de la date d'installation.

**La période restante de protection SureStart s'applique au premier propriétaire suivant de la propriété.**

Pour les garanties de produits transférées après écoulement de la période de protection SureStart, la durée restante pour la garantie transférée est limitée à **deux** ans à compter de la date de transfert du titre de propriété.

(Voir page 5 – Transférabilité – pour de plus amples détails)

## GARANTIE LIMITÉE

Cette garantie couvre les bardeaux d'asphalte vendus uniquement aux États-Unis d'Amérique, dans ses territoires et au Canada.

### À qui et à quoi s'applique la garantie et quelle est sa durée

CertainTeed garantit au propriétaire-consommateur initial que ses bardeaux de toiture en asphalte sont libres de défauts de fabrication pendant toute la durée spécifiée au Tableau 1 et qu'elle réparera ou remplacera, à son gré, tous les bardeaux prouvés défectueux en vertu des modalités de cette garantie.

De plus, CertainTeed garantit que les versions de bardeaux résistants aux algues du type Grand Manor Shingle®, Centennial Slate™, Carriage House Shingle™, Presidential Shake™ TL Ultimate, Landmark™ TL Ultimate, Landmark™ TL Ultimate (résistants aux impacts) Presidential Shake™ et Presidential Shake™ (résistants aux impacts) resteront libres de toute prolifération d'algues (mais pas de croissance de moisissures ou de mildiou), qui affecte négativement l'apparence globale des bardeaux en question, pour une période de quinze (15) années et que les bardeaux Independence Shingle®, Hatteras®, Landmark™ Premium, Woodscape® Premium, Landmark™ Plus, Landmark™ Special, Landmark™, Woodscape®, Classic Horizon Shingle®, XT™ 30, XT™ 30 (résistants aux impacts), Patriot™, XT™ 25/Seal King® 25 et CT20 qui ont été vendus sous l'appellation de « bardeaux résistants aux algues » demeureront libres de toute prolifération d'algues (mais pas de croissance de moisissures ou de mildiou), qui affecte négativement l'apparence globale des bardeaux précités, pour une période de dix (10) ans. Toutefois, CertainTeed se réserve le droit de nettoyer les taches d'algues des bardeaux plutôt que de réparer ou de remplacer les bardeaux contaminés.

En cas de réparation, remplacement ou nettoyage conformément aux modalités de cette garantie, la garantie d'origine s'applique aux bardeaux de remplacement ou à ceux qui ont été réparés ou nettoyés et reste valide pour le restant de la période de garantie en vigueur au moment où les bardeaux ont été jugés défectueux.

La durée de couverture à vie des bardeaux Grand Manor Shingle, Centennial Slate, Carriage House Shingle, Presidential Shake TL Ultimate, Landmark TL Ultimate, Landmark TL Ultimate (résistants aux impacts), Presidential Shake, Presidential Shake (résistants aux impacts), Landmark Premium, Woodscape Premium et Independence offerte par cette garantie est conçue pour couvrir des propriétaires individuels uniquement. Dans le cas de bardeaux achetés par ou installés sur des biens immobiliers appartenant à, par exemple, des sociétés, organismes gouvernementaux, partenariats, fiducies, organismes religieux, écoles, immeubles en copropriété ou coopératives de logements ou tout autre type de bâtiment ou de locaux non utilisés par des propriétaires individuels au titre de leur résidence, la période de garantie pour les bardeaux Grand Manor Shingle, Centennial Slate, Carriage House Shingle, Presidential Shake TL Ultimate, Landmark TL Ultimate, Landmark TL Ultimate (résistants aux impacts), Presidential Shake, Presidential Shake (résistants aux impacts), Landmark Premium, Woodscape Premium et Independence sera de 50 ans suivant l'installation des bardeaux. De plus, la responsabilité maximale de CertainTeeds après la période SureStart est calculée à l'aide des chiffres indiqués au Tableau 1 comme correspondant à la responsabilité maximale envers les matériaux, à l'exclusion des coûts de main d'œuvre, d'arrachage de toiture, de travail des métaux et de mise au rebut, puis en soustrayant de ce montant l'indice de réduction spécifié au Tableau 1 pour chaque mois allant de la date d'installation des bardeaux à la date à laquelle il ont été prouvés défectueux.

### Protection SureStart™

Tous les bardeaux CertainTeeds bénéficient de la protection SureStart pendant la période spécifiée au Tableau 1. Aux termes de cette clause de garantie, CertainTeed assurera, gratuitement, la réparation ou le remplacement, à son gré, de tous les bardeaux prouvés défectueux pendant la période SureStart applicable (la période SureStart démarre à l'achèvement de la pose des bardeaux et se termine à la fin de l'année indiquée comme étant le terme de sa durée. Par ex. : la période SureStart pour les bardeaux Independence Shingle se termine à la fin de sa cinquième année de service). La responsabilité maximale de CertainTeeds en ce qui concerne les matériaux est équivalente aux frais raisonnables de remplacement des bardeaux défectueux, avec la main d'œuvre en plus. CertainTeed ne peut pas être tenue responsable des frais d'arrachage et de mise au rebut d'une toiture, ni des solins et des composants métalliques (ni des réparations exigées par les défauts qu'elle contient), exception faite des bardeaux Grand Manor Shingle, Centennial Slate, Carriage House Shingle, Presidential Shake TL Ultimate, Landmark TL Ultimate, Landmark TL Ultimate (résistants aux impacts), Presidential Shake et Presidential Shake (résistants aux impacts) pour lesquels la responsabilité maximale de CertainTeeds comprend également les frais d'arrachage et de mise au rebut de toiture.

*La protection SureStart ne s'étend pas aux bardeaux posés sur des systèmes de panneaux de sous-toiture non ventilés ou inadéquatement aérés, exception faite des stipulations de la page 6.* Dans le cas de ces bardeaux, la contribution maximale de CertainTeeds envers les frais de réparation, de remplacement ou de nettoyage des bardeaux défectueux est calculée à l'aide des chiffres indiqués au Tableau 1 comme correspondant à la responsabilité maximale envers les matériaux, à l'exclusion des coûts de main d'œuvre, d'arrachage de toiture et de mise au rebut, puis en soustrayant de ce montant l'indice de réduction (lié aux bardeaux posés sur des panneaux de sous-toiture inadéquatement ventilés) pour chaque mois allant de la date d'installation des bardeaux à la date à laquelle ils ont été prouvés défectueux.

Dans les cas où CertainTeed, en vertu des modalités de cette garantie, aurait accepté de prendre en charge les coûts de la main d'œuvre nécessaire à la réparation, au remplacement ou au nettoyage des bardeaux défectueux ou contaminés, CertainTeed assurera le remboursement uniquement sur réception d'une copie de la facture des entrepreneurs ou de toute preuve écrite de l'achèvement de tels travaux dont l'acceptabilité sera laissée à la seule discrétion de CertainTeed.

Veuillez vous reporter à la page suivante pour le restant de la garantie, y compris d'autres conditions.

## TABLEAU I

Product	Période de garantie	Période SureStart™	Garantie contre le vent MPH	Période de garantie résistance anti-algues**	Responsabilité maximale envers les matériaux apr. période SureStart	Indice de réduction par mois
GRAND MANOR SHANGLE®	À VIE	10 ANS	110	15	\$140/Carré	1/600*
CENTENNIAL SLATE™	À VIE	10 ANS	110	15	\$130/Carré	1/600*
CARRIAGE HOUSE SHANGLE™	À VIE	10 ANS	110	15	\$110/Carré	1/600*
PRESIDENTIAL SHAKE™ TL ULTIMATE (& AR)	À VIE	10 ANS	110	15	\$140 Carré	1/600*
LANDMARK™ TL ULTIMATE (& AR) (& IMPACT RESISTANT)	À VIE	10 ANS	110	15	\$120/Carré	1/600*
PRESIDENTIAL SHAKE™ (& AR)	À VIE	10 ANS	110	15	\$95/Carré	1/600*
LANDMARK™ PREMIUM/ARCHITECT 80 (& AR)	À VIE	10 ANS	90††	10xxx	\$55/Carré	1/600*
WOODSCAPE® PREMIUM	À VIE	10 ANS	90††	10	\$55/Carré	1/600*
INDEPENDENCE SHANGLE® (& AR)	À VIE	5 ANS	110	10	\$55/Carré	1/600*
LANDMARK™ SPECIAL	50 ANS	5 ANS	90††	10	\$55/Carré	1/480
HATTERAS®	40 ANS	5 ANS	110	10	\$55/Carré	1/480
LANDMARK™ PLUS (& AR)	40 ANS	5 ANS	80††	10	\$45/Carré	1/480
HALLMARK SHANGLE®	40 ANS	5 ANS	80	N/A	\$55/Carré	1/480
XT™ 30 (& AR) (& RÉSISTANTS AUX IMPACTS)	30 ANS	5 ANS	70†††	10	\$35/Carré	1/360
LANDMARK™ (& AR)	30 ANS	5 ANS	70††	10	\$40/Carré	1/360
WOODSCAPE® AR	30 ANS	5 ANS	70††	10	\$40/Carré	1/360
PATRIOT™	30 ANS	5 ANS	70	10	\$40/Carré	1/360
CLASSIC HORIZON SHANGLE® (& AR)	30 ANS	5 ANS	70	10	\$40/Carré	1/360
NEW HORIZON SHANGLE®	30 ANS	5 ANS	70	S/O	\$40/Carré	1/360
XT™ 25 (& AR)/SEAL KING® 25 (& AR)	25 ANS	5 ANS	60	10	\$30/Carré	1/300
JET™ 25	25 ANS	4 ANS	60	N/A	\$30/Carré	1/300
CT 20 (& AR)	20 ANS	3 ANS	60	10	\$25/Carré	1/240
TOUS BARDEAUX POSÉS SUR DES PANNEAUX DE SOUS-TOITURE INADÉQUATEMENT VENTILÉS	10 ANS†	S/O	S/O	S/O	Voir ci-dessus	1/120

\* Pour les bardeaux Grand Manor Shangle, Centennial Slate, Carriage House Shangle, Presidential Shake TL Ultimate, Landmark TL Ultimate, Landmark TL Ultimate (résistants aux impacts), Presidential Shake, Presidential Shake (résistants aux impacts), Landmark Premium, Woodscape Premium et Independence à la fin de la 40e année, l'indice de réduction reste à 480/600 soit 20 % de la responsabilité maximale totale.

\*\* La période de garantie citée pour la résistance aux algues s'applique uniquement à la version résistante aux algues du bardeau en question.

xxx Garantie de résistance aux algues de 15 ans, Hawaï uniquement.

† Pour les détails de la couverture de la garantie pour les bardeaux installés sur des panneaux de sous-toiture inadéquatement ventilés sur des bâtiments résidentiels et commerciaux, voir les dispositions de la page 6 sous : « Panneaux de sous-toiture inadéquatement ventilés et non ventilés »

†† Version améliorée de garantie contre le vent pour produits laminés. Les bardeaux de toitures doivent être résistants aux différentes forces du vent pour ne pas s'envoler, y compris aux rafales pouvant atteindre jusqu'à 110 milles à l'heure pour les marques Landmark Premium, Landmark Special et Woodscape Premium pendant les dix (10) premières années et 90 mph pour Landmark Plus et 80 mph pour Landmark et Woodscape, durant les cinq (5) premières années suivant la pose, à condition toutefois que chaque des bardeaux soit fixé en place à l'aide de six (6) clous enfoncés dans la zone d'adhérence commune.

CertainTeed garantit que les bardeaux Landmark TL Ultimate (résistants aux impacts), Landmark Special, Presidential Shake (résistants aux impacts) et XT30 (résistants aux impacts) sont conformes aux critères de tests des matériaux préparés de revêtement de toiture au moment de leur fabrication.

††† La garantie contre le vent pour XT30 (& AR) (& résistants aux impacts) pour la région du Nord-ouest est de 80 mph. La garantie contre le vent est de 110 mph à Hawaï uniquement.

## Système (d'auto-adhésion) Flintlastic™ SA

Pour les projets de recouvrement de toitures résidentielles à faible pente de moins de 20 carrés (comme les terrasses, rajouts et vérandas) CertainTeed offre la garantie suivante de membrane SureStart sur 12 ans pour son système à 2 épaisseurs comprenant une planche de base à clous Flintlastic™ SA Nail Base et une couche de finition Flintlastic SA Cap sheet, à condition que le système ait été appliqué conformément aux instructions écrites d'installation CertainTeeds actuelles.

CertainTeed garantit la membrane de la toiture pour une période de 12 ans à compter de la date d'achèvement de son installation. Pendant la durée de cette garantie, CertainTeed réparera la membrane de la toiture selon les besoins afin de lui conserver sa condition d'étanchéité. Seules les fuites ou autres défaillances de la membrane provenant d'un défaut de fabrication sont couverts par cette garantie. CertainTeed et/ou son couvreur agréé répareront, aux frais de CertainTeed, toute fuite ou autre défaillance de membrane couverte par la garantie, selon les besoins afin de conserver la qualité d'étanchéité de la membrane de la toiture. CertainTeed n'est pas responsable des frais engagés pour le retrait ou la suppression de toute présence d'amiante dans un système de couverture de toiture existant auquel la membrane de toiture CertainTeed est appliquée. La membrane de toiture à laquelle il est fait référence aux présentes comprend les éléments suivants : une couche de base et une couche de finition appliquées conformément aux spécifications techniques publiées par CertainTeed. Les éléments de la toiture qui ne

font pas partie de la membrane de revêtement et par conséquent NON couverts par cette garantie sont les suivants : panneaux de toit sous-jacents, isolation, retardateurs de vapeur, attaches, composants métalliques, drains, fenêtres de toit, bouches d'aération, accessoires en plastique, tout solin, revêtement décoratif ou réfléchissant, protection et/ou ballast, pierres ou graviers.

## Au-delà de la protection SureStart™

En cas de défectuosité des bardeaux ultérieurement à la période SureStart, la contribution maximale de CertainTeeds envers les frais de réparation ou de remplacement des bardeaux défectueux est calculée à l'aide des chiffres indiqués au Tableau 1 comme correspondant à la responsabilité maximale envers les matériaux, à l'exclusion des coûts de main d'œuvre, d'arrachage de toiture et de mise au rebut, puis en soustrayant de ce montant l'indice de réduction pour chaque mois allant de la date d'installation des bardeaux à la date à laquelle ils ont été prouvés défectueux.

## Transférabilité

### PENDANT LA PÉRIODE SURESTART

Cette garantie limitée est transférable par le propriétaire-consommateur initial au premier propriétaire suivant à condition que ce dernier en informe CertainTeed par écrit dans les 60 jours suivant le transfert du titre de propriété. (L'avis doit être envoyé à RPG Technical Services Department, 1400 Union Meeting Road, Blue Bell, PA 19422 – É.-U.)

En ce qui concerne les bardeaux Grand Manor Shangle, Carriage House Shangle, Presidential Shake TL Ultimate, Presidential Shake, Presidential Shake (résistants aux impacts), Landmark TL Ultimate, Landmark TL Ultimate (résistants aux impacts), Landmark Premium, Woodscape Premium, si cette garantie est bel et bien transférée comme décrit au paragraphe ci-dessus pendant la période SureStart de dix (10) ans, la durée de la garantie sera de 50 ans à compter de la date d'installation et le restant de la période de protection SureStart sera disponible au propriétaire suivant.

### APRÈS LA PÉRIODE SURESTART

Au cas où la garantie serait transférée par le propriétaire-consommateur initial ultérieurement à la période SureStart, la durée de la garantie suivant le transfert serait de deux ans à compter de la date du transfert du titre de propriété et l'obligation de garantie serait calculée comme décrit dans la section ci-dessus intitulée : « Au-delà de la protection SureStart ».

## Limitations

La présente garantie ne procure aucune protection contre les défaillances, défauts ou dommages causés par des situations et des événements au-delà des conditions normales d'exposition, dont notamment :

- vents forts, y compris rafales, atteignant des vitesses supérieures à celles figurant au Tableau 1 pour chaque produit, foudre, ouragan (voir Garantie limitée contre le vent pour exception de vent d'ouragan), tornade, averse de grêle, tremblement de terre, incendie, explosion, inondation ou chute d'objets.
- distorsion, fissures ou autres défaillances ou mouvement des matériaux de base sur lesquels sont appliqués les bardeaux ou des panneaux de sous-toiture, ou encore des murs ou des fondations du bâtiment lui-même.
- dommages causés par des changements d'ordre structurel, des altérations ou des rajouts ou par l'installation de matériel (du type antennes, panneaux d'affichage ou climatiseurs) sur la structure après la pose initiale des bardeaux.
- taches ou contamination des bardeaux provenant, mais sans caractère limitatif, de sources du type : mousses, lichens ou autre végétation, prolifération de moisissures ou mildiou ou peintures, produits chimiques ou autres matières similaires, à moins que le bardeau d'asphalte appliqué n'ait été vendu sous l'appellation « bardeau résistant aux algues », auquel cas CertainTeed nettoiera, réparera ou remplacera, à son gré, et conformément aux modalités de la garantie, uniquement les bardeaux qui sont prouvés contaminés par des algues durant la période de garantie contre la prolifération d'algues.
- mauvaise utilisation, utilisation abusive ou manutention ou stockage impropres des bardeaux CertainTeed.
- installation de bardeaux sur des panneaux de sous-toiture non agréés comme il est décrit en détail dans le *manuel des couvreurs poseurs de bardeaux CertainTeed*.
- endommagement de bardeaux CertainTeed, des panneaux de sous-toiture ou de la structure suite à un refolement ou à une accumulation de glace.
- mauvaise application ou application non conforme aux instructions d'installation actuelles écrites de CertainTeed.

Les moisissures et le mildiou résultent de conditions environnementales et ne sont pas des défauts de fabrication. Par conséquent, ils ne sont pas couverts par la présente garantie ou une garantie implicite.

CertainTeed se réserve le droit de cesser d'offrir ou de modifier ses produits et notamment la couleur de ses bardeaux et ne peut être tenue responsable des conséquences de ces actions. De plus, CertainTeed ne peut être tenue responsable du fait que la couleur d'un matériau de remplacement varie par rapport au produit initial à la suite d'un vieillissement normal. Si CertainTeed remplace un matériau quelconque en vertu de cette garantie, elle peut lui substituer des produits qu'elle désigne comme étant de qualité et de prix comparables au cas où le produit installé initialement ne serait plus offert ou aurait été modifié.

### AVERTISSEMENT : POUR LES RÉGIONS À FAIBLE PLUVIOSITÉ ET À BROUILLARD SALIN

Dans les régions à faible pluviosité (définie par une pluviosité insignifiante au cours d'une période de 90 jours) et à « brouillard salin », comme certaines parties de la côte sud de la Californie, le cuivre libéré par les granulés de résistance aux algues (AR) peut réagir avec l'aluminium des gouttières, entraînant une grave corrosion de ces dernières. Par conséquent, dans de telles régions, il est fortement recommandé de ne pas utiliser de gouttières en aluminium avec des bardeaux résistants aux algues. Des gouttières en vinyle ou cuivre sont recommandées. CertainTeed dénie toute responsabilité envers tout dommage susceptible d'avoir eu lieu suite à l'utilisation de bardeaux résistants aux algues contenant des granulés de cuivre dans des endroits comportant des gouttières en aluminium.

Dans tous les cas de figure dans lesquels les bardeaux qualifient pour une garantie de seulement 10 ans, l'obligation de CertainTeeds est calculée en utilisant à la fois la responsabilité maximale envers les matériaux et le chiffre de réduction mensuelle applicable indiqué au Tableau 1 se rapportant à des bardeaux posés sur des panneaux de sous-toiture inadéquatement ventilés.

Veuillez vous reporter à la page suivante pour la suite de la garantie, y compris d'autres conditions.

## Panneaux de sous-toiture inadéquatement ventilés et non ventilés

Tous bardeaux posés sur des panneaux de sous-toiture inadéquatement ventilés ou non ventilés, autres que les bardeaux et systèmes de panneaux de sous-toiture décrits au paragraphe ci-dessous, intitulé : « Panneaux de sous-toiture isolés et barrières rayonnantes » qualifient pour une durée de garantie réduite de 10 ans sans couverture SureStart, pour ce qui est des problèmes de bardeaux associés à l'absence de ventilation adéquate de système de couverture de toiture.

## Panneaux de sous-toiture isolés et barrières rayonnantes

La garantie limitée des bardeaux d'asphalte CertainTeeds, comprenant la couverture SureStart™, reste en vigueur lorsque ses bardeaux asphaltés en fibre de verre, fabriqués en conformité avec la norme ASTM D3462, sont posés sur des ensembles de sous-toitures (pentes  $\geq 2:12$ ) où l'isolation thermique à la mousse est préfabriquée dans le système de panneaux de sous-toiture (souvent appelée « isolation des planches à clous sous-toiture acceptable ou encore quand des barrières rayonnantes sont installées, avec ou sans ventilation directement sous la sous-toiture. Les surfaces acceptables de sous-toiture doivent comporter soit des plaques de contreplaqué de 3/8 de pouce d'épaisseur au minimum soit des panneaux OSB de 7/16 de pouce d'épaisseur au minimum. En cas de considération d'un autre matériau de surface de sous-toiture, contacter les services techniques CertainTeed. **Voir les restrictions importantes suivantes.**

Le professionnel de la conception est responsable d'assurer 1) la bonne qualité et l'application adéquate de l'isolation thermique et/ou de la barrière rayonnante, 2) la présence d'une ventilation structurelle adéquate et/ou de retardateurs de vapeur selon les besoins et 3) que tous les codes locaux sont respectés (en prenant tout particulièrement en compte les conditions climatiques locales). Une attention particulière doit être portée en cas d'utilisation d'isolation thermique à base de mousse cellulaire, de fibre de verre ou de cellulose ou d'autres types d'isolation hautement perméables dans un système sans aération ou encore si les panneaux d'isolation/chevrons ou d'isolation/solives peuvent créer une fuite d'air susceptible de transmettre l'humidité et conduire à des problèmes de condensation. *Tous ces importants facteurs et décisions, bien qu'ils ne soient pas de la responsabilité de la société CertainTeed Corporation, sont néanmoins cruciaux pour assurer une bonne performance des systèmes de panneaux de sous-toiture.*

## Isolation thermique des toitures à planches à clous ventilées

Les produits d'isolation thermique de toitures à planches à clous ventilées (habituellement des plaques de mousse) et une certaine sorte de matériau procurant de l'espace au-dessus de l'isolation et sous la sous-toiture clouable (formée de planches OSB de 7/16 de pouce au minimum ou de contreplaqué de 3/8 de pouce au minimum). Ces produits peuvent représenter une manière satisfaisante d'apporter une ventilation soignée à faitage sur des plafonds de type cathédrale et leur utilisation appropriée permet de ne pas réduire la garantie limitée des bardeaux d'asphalte CertainTeeds. Il est important de suivre les instructions des fabricants de panneaux de sous-toiture et d'assurer la réalisation d'une ventilation suffisante. CertainTeed offre des plaques d'isolation thermique à ventilation transversale FlintBoard™ CV avec des canaux d'aération d'1, 1 1/2 et 2 pouces.

## Garantie limitée contre le vent

CertainTeed garantit à la fois la résistance de ses bardeaux d'asphalte en fibre de verre et de ceux à base organique contre les dommages causés par des envols résultant de forts vents, y compris de rafales et de vents d'ouragan selon le cas (supérieurs à 74 mph) pendant les dix (10) premières années suivant leur application pour les bardeaux Grand Manor Shangle, Centennial Slate, Carriage House Shangle, Presidential Shake TL Ultimate, Landmark TL Ultimate, Landmark TL Ultimate (résistants aux impacts), Presidential Shake, Presidential Shake (résistants aux impacts), Landmark Premium, Woodscape Premium et Hatteras. Tous les autres bardeaux sont garantis pour résister aux dommages d'envols à la suite de forts vents, y compris de rafales atteignant la vitesse de vent maximale par produit figurant au Tableau 1 (y compris des vents d'ouragan le cas échéant) pendant les cinq (5) premières années suivant la pose des bardeaux.

En cas de dommage d'envol de bardeaux au cours de ces périodes initiales après leur pose, CertainTeed fournira gratuitement des bardeaux en remplacement de ceux qui ont été endommagés (mais ne sera pas responsable des frais de main d'œuvre se rapportant au retrait ou au remplacement des bardeaux endommagés). Si les bardeaux posés contiennent des bandes d'asphalte auto-adhésives et en cas d'échec d'activation de ces bandes au cours de la première année suivant leur application, CertainTeed ne pourra être tenue responsable d'un tel défaut, en vertu de cette garantie, à moins qu'elle n'ait eu l'occasion de sceller manuellement, à ses frais, tous les bardeaux non adhésifs.

Tous les frais dépassant la contribution de CertainTeeds incomberont aux propriétaires par l'intermédiaire de leur assurance d'habitation, etc.

## Mesures que doit prendre le consommateur

Le propriétaire-consommateur doit aviser CertainTeed, sans délai et par écrit, de tout défaut de fabrication ou de contamination d'algues et lui fournir une preuve de la date d'achat et de la date d'installation des bardeaux. CertainTeed étudiera la demande et en cas de confirmation de défaut couvert par cette garantie, après un délai d'inspection raisonnable du bardeau en question, CertainTeed remplacera, réparera ou nettoiera les bardeaux défectueux ou remboursera au propriétaire le montant approprié pour les réparations, le remplacement ou le nettoyage des bardeaux conformément aux modalités de la garantie.

Tous les avis doivent être envoyés à : CertainTeed, 1400 Union Meeting Road, Blue Bell, PA 19422 – É.-U.A.

Attn: RPG Technical Services Department, Numéro de téléphone : 800-345-1145

## Enregistrement de la garantie (facultative)

CertainTeed aimerait vous offrir un moyen de sauvegarder votre investissement en enregistrant votre garantie de produit sur le site Web de CertainTeed à l'adresse [www.certainteed.com/warranty](http://www.certainteed.com/warranty). Vous recevrez ensuite un courriel contenant une confirmation d'enregistrement numérotée pouvant être imprimée et conservée avec ce document de garantie et votre preuve d'achat. Le fait de ne pas enregistrer cette garantie n'invalide NI la garantie ni ses dispositions. **Pour les personnes sans accès au réseau Internet n'hésitez pas à nous fournir votre nom complet, adresse et numéro de téléphone : le nom et les informations de contact de votre couvreur ainsi que le nom du type de bardeaux, nombres de carrés, couleur et date d'installation.** Nous enregistrerons ces informations pour vous et vous renverrons une confirmation par courrier postal.

Adresse postale : CertainTeed Corporation,  
Roofing Products Group, P.O. Box 860,  
Valley Forge, PA 19482 – É.-U.A.

Veillez vous reporter à la page suivante pour la suite de la garantie, y compris d'autres conditions.

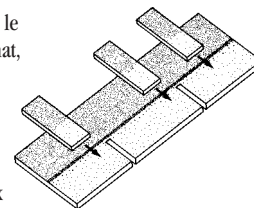
## QU'EST-CE QU'UNE BANDE AUTO-ADHÉSIVE ?

La plupart des bardeaux contiennent une bande d'asphalte auto-adhésive apposée en usine et qui doit être exposée aux rayons directs du soleil pendant plusieurs jours avant que l'adhérence puisse avoir lieu. Il se peut que les bardeaux installés en automne ou en hiver n'adhèrent pas de manière hermétique avant le printemps suivant. Les bardeaux ne recevant pas les rayons directs du soleil ou qui ne sont pas exposés à des températures de surface suffisantes peuvent ne jamais adhérer et doivent être scellés manuellement au moment de leur mise en place. Une mauvaise installation des bardeaux ou tout endommagement des bandes auto-adhésives appliquées en usine par de la poussière, du sable ou toute matière étrangère empêchera l'activation de ces bandes. L'échec d'adhésion hermétique des bardeaux dans l'une des circonstances précitées ne représente **pas** de défaut de fabrication et CertainTeed ne pourra pas être tenue responsable des frais de réparations, remplacement ou scellage manuel de quelque bardeau que ce soit dans ces conditions.

## QU'EST-CE QU'UN « SHANGLE® » ?

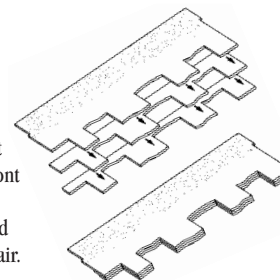
Le « Shangle® », une idée conçue par CertainTeed il y a plus de 35 ans, est le « bardeau laminé » d'origine. Le Shangle présente un bardeau grand format, d'une seule pièce comme base, à laquelle des pattes individuelles de bardeau ou plaques de recouvrement sont appliquées, fournissant une protection supplémentaire et un côté esthétique amélioré au toit.

Un Super Shangle® pousse cette idée encore plus loin en l'utilisant sur une couche de base de 18 po. x 36 po., en ajoutant une autre couche de bardeaux et les pattes de bardeaux.



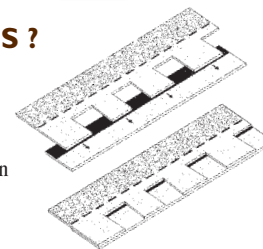
## QU'EST-CE QU'UN TRI-LAMINATE™ ?

Notre procédé breveté Tri-Laminate™ associe trois couches de matériaux les plus durables dans l'industrie pour former un produit de revêtement de toiture d'une solidité exceptionnelle, d'une épaisseur considérable et dont le style rappelle l'attrait classique des bardeaux de fente. L'apparence tridimensionnelle époustouflante des produits Super Shake™ de CertainTeed donne à votre toit une profondeur exceptionnelle et une distinction hors pair.



## QU'EST-CE QU'UN LAMINÉ EN DEUX PIÈCES ?

Alors qu'un Shangle consiste en un bardeau grand format, d'une seule pièce comme base, à laquelle des pattes individuelles ou plaques sont appliquées, un laminé en deux pièces utilise un bardeau grand format dans lequel des dentelures en forme de pattes sont découpées dedans. En adhésion à l'arrière de ce bardeau supérieur se trouve un demi-bardeau appliqué derrière les découpes. Le résultat est un bardeau multi-couches fournissant un aspect robuste et texturé au toit.



## QU'EST-CE QU'UN BARDEAU RÉSISTANT AUX ALGUES ?

De nombreux bardeaux en fibre de verre de CertainTeeds sont disponibles en version résistante aux algues. Communément appelée « moisissure », bien que cela ne soit pas correct, l'algue noire et verte créant des sillons disgracieux sur les bardeaux est une occurrence courante dans les climats chauds et humides. Les bardeaux CertainTeed AR comportent une garantie limitée exceptionnelle de 10 ou 15 ans contre toute contamination d'algues.